



## Déclaration préalable CGT

CSEE DTSI

Séance des 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2022

La CGT condamne fermement l'invasion de la Russie en Ukraine et au-delà, toute invasion qui remet en cause la souveraineté des peuples partout dans le monde. La CGT condamne, comme elle l'a toujours fait, les menées impérialistes des grandes puissances, l'irresponsabilité des dirigeants qui font le choix des armes plutôt que celui du dialogue, les cadres d'alliance militaire, dont l'OTAN, qui représentent une menace permanente pour la paix. L'escalade guerrière ne rapporte qu'aux marchands d'armes et aux spéculateurs de tout bord qui se servent des conflits pour jouer au Monopoly.

Ce conflit, comme tous les autres, entraînera des répercussions sociales dans l'ensemble de l'Europe et dans le monde, rappelant à ceux qui n'ont jamais connu la guerre que la paix est le bien commun le plus précieux des peuples.

Tous les peuples sans exception sont confrontés à une crise globale (climatique, sanitaire, sociale...) qui frappe d'abord les plus pauvres, les plus fragiles, qui n'ont rien à gagner à une nouvelle guerre !

Les seuls perdants sont les peuples dans leur ensemble, qui auront à souffrir de pénuries, d'inflation galopante, d'augmentation des maladies et de la mortalité.

Ce n'est pas pour rien que la CGT revendique haut et fort une réindustrialisation respectueuse des travailleurs et de l'environnement, ainsi qu'un service public fort en France. La dépendance économique, énergétique... d'un pays face à un autre pays quel qu'il soit, est toujours néfaste et oblige à des compromis dangereux.

Une réforme fiscale en faveur d'une répartition des richesses plus justes, réduirait considérablement les appétits spéculatifs des plus riches et permettrait au monde du travail de vivre dignement.

Ne cédon pas aux sirènes anxiogènes des « va-t-en-guerre » qui nous promettent des lendemains douloureux et inéluctables. Seul le mouvement social, pacifiste, national et international est de nature à obliger nos gouvernants de changer de braquet. Chaque revendication gagnée pied à pied pour l'emploi, le salaire, les conditions de travail, c'est de l'argent qui améliore la vie de chacun contrairement à la spéculation.

Les priorités pour les peuples et l'avenir de l'humanité se nomment : paix, préservation de l'environnement, justice sociale, réalisation des droits humains, désarmement !

Les batailles que la CGT mène dans le pays pour la revalorisation des salaires, l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, préserver et développer l'emploi... les coopérations qu'elle développe et les solidarités actives qu'elle entretient avec les

syndicats dans le monde pour faire respecter les droits et faire entendre la voix des travailleurs... sont le plus sûr des chemins pour la paix.

Donc commençons par des travaux pratiques et profitons des Négociations Annuelles Obligatoires qui se passent dans un contexte particulier pour amener un peu de justice sociale. A la crise sanitaire et ses effets s'ajoutent ceux de la situation internationale. L'inflation pour 2022 est estimée entre 3,3% et 4,7% par la Banque de France. Cela s'ajoute aux 2,8% de l'année dernière. Suite à la décision unilatérale de 2021, il y a eu une perte moyenne de pouvoir d'achat de 2% l'année dernière. Les propositions pour 2022 de la direction lors des NAO couvrent à peine la perte de 2021. La CGT verra quelles seront les propositions de la direction lors de la réunion du 31 mars.

Il ne faut pas tomber dans le panneau de l'affichage fait par la direction qui annonce un taux directeur de 2,8%. Seule une partie des salariés touchera ce taux ou plus. Les mesures garanties sont de 1% pour les fonctionnaires non-cadres, 1,95% pour les contractuels non cadres et seulement 0,85% pour les cadres.

Les actionnaires sont eux à la fête. 5 centimes d'euros de pris sur les dividendes permettraient de doubler l'enveloppe que la direction y consacre aujourd'hui. Ce sont les salariés qui produisent les richesses qui alimentent les poches des actionnaires.

L'ordre du jour de cette séance de CSE est une fois de plus cannibalisé par des projets de SDIT, une fois de plus nous ne serons pas d'accord sur l'essentiel, une fois de plus vous allez essayer de nous faire croire qu'une simple certification HQE va améliorer des conditions de travail. Une simple étiquette ne peut pas masquer la réalité de ces espaces de travail.

Depuis maintenant plusieurs années le CSE DTSI met régulièrement à l'ordre du jour des dossiers de SDIT impactant les salariés de la DTSI. A chaque séance nous vous posons les mêmes questions qui restent sans réelle réponse et il en résulte des avis négatifs systématiques et unanimes de l'instance.

Afin d'étudier de manière loyale les futurs projets de SDIT, afin de débattre de manière constructive et éviter de vous poser les mêmes questions, nous vous avons demandé des prérequis suivants :

- La présentation des REX ou bilans sur les SDIT finalisés, ne jouons pas sur les mots
- Une information suite à la consultation en CSEC sur les espaces dynamiques.
- Les résultats de l'enquête du CNPS
- Une information sur l'organisation du travail avec la mise en place du télétravail généralisé
- Les normes et recommandations applicables (Acoustique, contrôle de l'air, etc...), car vous nous vantez la certification HQE sans nous en donner son contenu.

Malgré certains engagements de la direction, nous restons sur notre faim et notre droit à savoir, nous sommes en attente d'éléments concrets et pas de bonnes paroles ou et pas de concepts abstraits !

Mais pendant ce temps-là, l'installation des salariés dans les nouveaux espaces de travail est loin de faire l'unanimité, le rapport d'expertise de Technologia à la demande du CSEC, mets en évidence des points contraires à l'amélioration des conditions de travail : nuisance sonores, pertes des collectifs, manque de confidentialité...et le télétravail devient l'échappatoire.

Quant à l'avenir des petits sites où se trouvent encore quelques salariés de la DTSI, la direction n'a qu'un seul discours : faire des économies et délocaliser les salariés, au détriment de la qualité de vie au travail. Nous sommes bien loin de l'accord sur les principes fondamentaux de mars 2010, qui fixe le principe d'une mobilité géographique sur la base du volontariat. Les salariés de l'UPR IDF de Lagny sur Marne font les frais de votre politique avec Scale Up. Nous vous demandons de revoir votre copie sur ce site, vous n'avez pas le droit de mettre des salariés en souffrance avec une mobilité géographique imposée, des salariés sont en train d'en payer le prix fort avec des impacts sur leurs santés et vous le savez.

Nous vous avons demandé, lors de la présentation des panoramas des SDIT sur le périmètre de la DTSI, une information sur l'avenir des petits sites où se trouvent des salariés de la DTSI mais une fois de plus c'est le mutisme.

L'organisation du travail et des activités avec DTSI demain n'est pour le moment qu'une grande nébuleuse pour la grande majorité des salariés. La crise de l'emploi qui accompagne l'accord intergénérationnel accentue un peu plus nos interrogations. Le dossier que vous allez nous présenter dans cette instance ne nous éclaire pas beaucoup sur l'avenir.

C'est au détour des couloirs que nous entendons certains éléments de langage, par exemple l'automatisation.

La CGT est réaliste vis-à-vis du nouveau défi de l'automatisation. Orange en est un des créateurs et les salariés en seront la victime. Imaginons qu'un saut technologique permette demain de créer les mêmes richesses en deux fois moins de temps. Le choix sera-t-il de faire travailler les salariés à mi-temps ou de mettre la moitié d'entre eux au chômage ?

On peut le constater, les gains de productivité ne profitent pas aux salariés sous forme de salaire ou de réduction du temps de travail.

Depuis plus de 30 ans, les profits ne sont pas allés non plus dans l'investissement. Le transfert de la masse salariale et les gains sur les réductions en investissements sont allés vers les dividendes avec en corollaire la montée du chômage. Avec les 32 heures, il s'agit de procéder à un partage plus juste des richesses et non à toujours plus de dividendes. Cette réduction de temps de travail n'est pas une utopie, mais une anticipation car le statut quo sera délétère.

La révolution technologique en cours depuis quelques années affectera de nombreux métiers et fera disparaître des millions d'emplois, sans doute un des objectifs de Dégage 2025. Une grande nécessité voit le jour, comme le disait Stephen Hawking « l'intelligence artificielle doit être soumise à une éthique ».

Pour la CGT, la révolution numérique doit être l'occasion de construire les bases d'un socle commun de droits et de garanties collectifs notamment en termes d'emploi, de formation, de qualité et contenu du travail, de perspectives sur les métiers du futur, et de la réduction du temps de travail afin de permettre le progrès social et de ne laisser aucun salarié de côté. Les technologies ne sont qu'un outil n'oublions pas que c'est à nous, être humain, de décider de notre avenir !

Nous entendons aussi, dans les couloirs, le mot renoncement. Nous voudrions enfin connaître les activités que vous avez décidé d'arrêter dans le SI ou le réseau. Pour la CGT le renoncement à certaines activités risque de mettre à mal l'emploi, et de se faire au détriment de la qualité de service rendue à nos clients. Auriez-vous décidé d'abandonner « L'expérience Client » ?

Autre mot que nous devinons aussi : accentuation de la sous-traitance que vous utilisez déjà à outrance. Il est très facile de se défaire de ses propres devoirs de Responsabilité Sociale d'Entreprise en le transmettant à ses prestataires et certains en subissent les conséquences.

Après 7 ans de partenariat avec ses sous-traitants historiques, Orange les remercie en redistribuant certains secteurs géographiques à de nouveaux prestataires ! Les héros d'hier vont être licenciés ou devront accepter une mobilité longue distance : un vrai dumping social où les perdants sont toujours les salariés, et les gagnants, les actionnaires et le capital ! La seule issue pour la sauvegarde de leurs emplois est la lutte pour obtenir la négociation d'accords de transferts vers les nouveaux fournisseurs, sans perte de salaire et avec reprise de l'ancienneté, et la ré internalisation (par embauche) des salariés sous-traitants chez Orange.

A l'heure de Dégage 2025, du programme Scale-Up, des fusions, des réorganisations, des déménagements, des fermetures de service, le mal être au travail est devenu extrêmement durable au sein d'ORANGE et de la DTSI. Votre responsabilité sur la santé et la sécurité des salariés est engagée.

Quelle que soit la future gouvernance d'Orange, la CGT ne lui fera pas un blanc-seing. La prochaine direction devra être en rupture totale notamment avec le volet social de sa stratégie de pure financiarisation et de son pilotage par la réduction des coûts dont les conséquences sont essentiellement supportées par les seuls salariés.

La direction d'Orange nous donne une nouvelle preuve de son mépris du dialogue social en annonçant la fin progressive du réseau historique cuivre d'ici à 2030 dans les médias sans avoir au préalable dialogué avec les instances pour mesurer les enjeux et les impacts économiques et sociaux de son plan de dé commissionnement du cuivre, alors même que celui-ci concerne encore 20 millions de français et d'entreprises.

En effet, l'ARCEP a dénoncé le mauvais état du réseau cuivre mais Orange, pour économiser sur les 500 millions d'euro de coûts d'entretien que vous allez surement financer avec la réduction des surfaces, fait des pieds et des mains pour accélérer sa fin, alors que la transition vers le réseau fibre est loin d'être garantie sur tout le territoire et pour tous.

Le PDG d'orange, qui déclare que "Le service universel ne nous rapporte que des coûts et beaucoup d'ennuis et quand on n'est pas dans la plaque en plus on est sanctionné pour des montants astronomiques", montre son peu d'attachement au service public !

Le dé commissionnement du cuivre aura un impact important sur certains métiers et l'emploi à DTSI, c'est pourquoi nous vous avons déjà demandé une présentation de la stratégie d'arrêt du RTC et de l'ADSL, mais une fois de plus que des paroles !